

PARC NATUREL**Six communes en cours d'évaluation**

■ Le périmètre du futur parc naturel régional Gruyère-Pays-d'Enhaut (PNR) pourrait être redessiné d'ici le printemps. Bas-Intyamon, Cerniat, Grandvillard, Rougemont, Veytaux et Villeneuve ont en effet demandé à ce qu'une étude sommaire soit réalisée, afin de savoir si elles entraient dans le cadre fixé par l'Ordonnance sur les parcs, entrée en vigueur le 1^{er} décembre. L'objectif des responsables du parc reste de définir le périmètre exact du projet lors de la prochaine assemblée de l'association, au printemps 2008.

«Pour l'instant, les communes mentionnées ont fait part de leur intérêt par le biais de cette demande d'étude», explique François Margot, coordinateur du projet pour le Pays-d'Enhaut. Une demande qui découle d'une démarche entreprise par le comité du PNR: toutes les communes voisines du périmètre actuel ont été contactées. «Une rencontre avec des personnes ressources de chaque entité (acteurs des milieux agricoles, économiques et touristiques) aura encore lieu durant les mois de janvier et février», précise François Margot.

Suivra un rapport qui permettra à ces communes de se déterminer sur leur éventuelle adhésion au projet. A noter que seuls les hauts de Veytaux et de Villeneuve entreraient dans le périmètre du parc. «A fin 2008, nous devons déposer le dossier complet de notre demande de soutien pour la création du parc, poursuit le coordinateur. A ce moment-là, nous devons définir un périmètre. Et pour travailler correctement à cette échéance, nous avons besoin de connaître ce périmètre ce printemps.» **SR**

COMMUNIQUÉS**Concert de Noël à Avry-devant-Pont**

Le chœur mixte L'Echo du Gibloux (direction Jean-Daniel Scyboz), le chœur d'enfants Les Giblotins (Emilie Dorthe et Nicole Corboud) et la Fanfare paroissiale d'Avry-devant-Pont (Tiago Almeida) s'associent pour un concert de Noël. C'est ce samedi à 20 h, à l'église d'Avry-devant-Pont. Entrée libre, vin chaud et friandises de Noël.

Crèche vivante à La Roche

La traditionnelle Crèche vivante se déroulera ce samedi 22 décembre à La Roche, à la place du Brand (départ du télésiège). A 19 h, arrivée de Marie sur l'âne portant le petit Jésus, accompagnée de Joseph, des bergers et des moutons. A 19 h 10, dans un décor naturel de sapins, une messe sera célébrée par le curé Dorand. Elle sera animée par des pièces traditionnelles de Noël chantées par le public, aidé par un écran sur lequel défilent les paroles, avec la participation du chœur d'enfants Les Mi-LA-MI. Avant la communion, les Rois mages arriveront à cheval, portant des présents à l'enfant Jésus. La célébration se terminera vers 20 h, autour d'un thé chaud.

Soirée contes à Botterens

A l'initiative de la Société de développement de Broc-Botterens-Villarbeney-Morlon, une soirée contes pour petits et grands, par la troupe Les Clandestins, est organisée à Botterens. Cette manifestation se déroulera ce samedi à 17 h, à la salle communale.

Célébrations à Notre-Dame-de-Compassion

Pour la fête de Noël, des célébrations pénitentielles avec absolution communautaire auront lieu en la chapelle de Notre-Dame-de-Compassion, à Bulle. Demain vendredi à 10 h et à 15 h.

PROJET D'AGGLOMÉRATION**Un pari réussi pour Mobul**

Le timing était plus que serré, mais les communes du projet d'agglomération bulloise ont réussi leur pari: elles pourront remettre leur projet à la Confédération avant la fin de l'année. L'opération leur coûtera près de 57 millions de francs.

■ La mission semblait impossible. Pourtant, le projet d'agglomération de Bulle, Morlon, Le Pâquier, Riaz et Vuadens sera bien déposé dans les temps à Berne. Après l'approbation des nouveaux statuts par les différents législatifs – dont Le Pâquier, mardi soir – Mobul a été validé au cours d'une séance de travail qui s'est tenu hier aux aurores. L'occasion de revenir sur les coûts de ce projet, estimé à 56,7 millions de francs, qui sera finalement déposé en deux temps: le dossier sera remis à Berne le 31 décembre, mais il devra encore être approuvé

par le Conseil d'Etat avant la fin janvier.

Car les coûts sont l'un des soucis premiers des citoyens, comme l'a fait comprendre la séance d'information qui s'est tenue à Riaz à la mi-novembre (*La Gruyère* du 17 novembre). Les questions avaient alors fusé, sans obtenir de réponses claires de la part des autorités. «Entre 20 et 30 millions», avait-on articulé sur le moment. Depuis, ce montant a été réévalué et se situe désormais à 56,7 millions.

Inclure la mobilité douce

Pourquoi une telle différence? «Il faut d'abord préciser que 10 millions concernent des travaux en cours à Bulle et qu'ils seront terminés avant 2011, avant la concrétisation de l'agglomération. Ils seront donc assumés par Bulle, explique Yves Sudan, conseiller communal du chef-lieu et président de Mobul. Ensuite, à Riaz, nous ne disposons pas de toutes les données. Manquait notamment l'évaluation des mesures de mobilité douce, estimée à plus de 9 millions.»

Les citoyens des communes concernées pourront découvrir dans

une brochure sur l'agglomération, distribuée jusqu'à vendredi en tous ménages, la manière dont ces 56,7 mio sont répartis entre les six axes d'action: 32,4 mio iront au réseau routier (57%), 9,3 mio pour des valorisations Valtraloc (16,5%), 4,3 mio pour des zones à vitesse modérée (7,5%), 1 mio pour les transports publics (1,8%), 9,3 mio pour la mobilité douce (16,5%) et 0,5 mio pour le stationnement (0,8%).

Déduction faite des 10 mio de travaux réalisés avant 2011, les communes devront se partager 46 mio d'investissements. «Les subventions fédérales s'élèveront entre 30 et 50%, indique Yves Sudan. Nous avons donc tablé sur un subventionnement de 40%.» Qui précise encore que «la Confédération peut aussi estimer que certaines mesures ne sont pas adaptées ou trop chères, ce qui les remettrait en cause».

Reste que, si les mesures proposées passent toute la rampe, les montants seraient assumés par les communes de la façon suivante: 32,8 mio pour Bulle, 4,4 mio pour Vuadens, 960 000 fr. pour Morlon, 2,1 mio pour Le Pâquier et 5,7 mio pour Riaz. La majorité des dépenses

– environ 80% selon le président de Mobul – devrait être faite entre 2011 et 2014. Une deuxième phase s'étalerait de 2015 à 2018.

«En moyenne sur ces huit ans, l'investissement se monte à 5,7 mio brut par année, soit à 3,4 mio une fois la subvention déduite, poursuit Yves Sudan. Pour Bulle, la charge s'élèverait alors à 2,5 mio, ce qui ne semble pas pharaonique quand on sait que le budget d'investissement atteint régulièrement 7 à 10 mio.»

Sur la même longueur d'onde

La phase de consultation a permis à plus d'une dizaine de groupes, d'associations, de partis et de citoyens de prendre position par rapport à ce projet d'agglomération. La plupart se révèlent positifs par rapport à Mobul, même si des améliorations sont encore souhaitées par certains.

Le président de Mobul se réjouit de constater que les exécutifs et les citoyens sont sur la même longueur d'onde, puisque les statuts ont été largement approuvés dans les cinq communes. «On est très satisfaits de pouvoir déposer un projet crédible dans les temps.» **Sophie Roulin**

CONSEIL GÉNÉRAL DE BULLE**Le stationnement changera en 2010**

Le Conseil général de Bulle a accepté le nouveau règlement relatif au stationnement en ville. Le budget et les investissements ont également passé la rampe, malgré l'opposition de la majeure partie du groupe socialiste à l'achat de places de parc. La démocrate-chrétienne Marie-France Roth Pasquier élue à la présidence.



Carole Fritschi (à gauche) et Marie-France Roth Pasquier, vice-présidente et présidente du Conseil général de Bulle en 2008

■ **FEUX ORANGE AU BUDGET** Le Conseil général de Bulle a accepté lundi un budget de fonctionnement présentant un déficit de près de 3 millions pour un total de charges de 97 millions de francs. «Quelques feux orange et même orange vif s'allument», a averti Patrice Morand, vice-président de la commission financière. Conseiller communal en charge des finances, Raoul Girard a de son côté souligné que la marge de manœuvre est réduite: en enlevant les dépenses liées (41%), les foyers, le personnel, les intérêts et amortissements, il ne reste que 12,8% du total des dépenses pour trouver des économies. Il a également relevé que la marge nette d'autofinancement (650 000 francs) est «insuffisante». Le déficit prévu correspond à 3,6% des produits (corrigés des imputations internes), soit en dessous des 5% synonymes de hausse d'impôts.

■ **RÉFLEXIONS DE FOND** Comme il l'avait annoncé à la presse (*La Gruyère* du 11 décembre), le syndic Jean-Paul Glasson estime que 2008 sera «une année de mise en question, sans tabou, du fonctionnement de la commune. Quelles sont les priorités? Qu'est-ce qui est obligatoire?» Et Raoul Girard d'ajouter: «Une réflexion de fond va enfin pouvoir se faire sur des bases stables.» Les années à venir devraient en effet être «plus calmes»: après 2006, année du premier budget de la nouvelle commune, 2007 a vu une baisse d'impôts et les effets de la cantonalisation des hôpitaux. Alors que sur le budget 2008 se font sentir les incidences de la nouvelle péréquation financière entre confédération et cantons.

■ **DES HAUSSES AU MUSÉE** La situation du Musée gruérien a suscité

quelques réactions. «Les charges prennent l'ascenseur chaque année», a regretté Denis Grangier (pdc). Raoul Girard a fait remarquer que le poste comprend le Musée, la bibliothèque scolaire et la bibliothèque publique: ces trois institutions sont à considérer ensemble. «Je souhaite qu'on ne dise plus que le Musée coûte 1,3 million.» L'augmentation des charges salariales est également liée à la décision prise en 2004 de permettre au conservateur Denis Buchs d'analyser les collections, grâce à l'engagement d'une directrice. Enfin, «l'année 2008 sera exceptionnelle au niveau des expositions». Quant à l'exposition permanente, qui date de 1978, elle devrait bientôt être rénovée.

■ **DES PLACES DISCUTÉES** L'achat, pour 3,3 millions, de 100 places dans le futur parking souterrain de Bulle Centre a été l'investissement le plus discuté. Pour le groupe socialiste, Didier Page a proposé de «renoncer à un investissement secondaire, disproportionné, financièrement dangereux et probablement inefficace». Avant d'ajouter: «Contrairement à ce que certains nous chantent, nous sommes très loin de la saturation en matière de parcage dans le centre-ville, à la seule exception du jeudi matin.» Des arguments qui n'ont guère plu à Daniel Gremaud (prd), trouvant «déplorable» que l'on fasse «de la politique politicienne pour des places de parc». Le conseiller communal Yves Sudan estime de son côté qu'il s'agit d'une «opportunité qui ne se représentera pas de sitôt». Au vote, l'achat a été accepté par 32 oui, 9 non et deux abstentions.

■ **LES AUTRES INVESTISSEMENTS** Moins de débats pour les autres investissements. Parmi eux, un crédit complémentaire de 3,6 mio pour le réaménagement du centre-ville. Un surcoût lié à l'augmentation du périmètre dans le secteur de la rue de Vevey-rue Nicolas-Glasson (1,1 mio) et à la prise en compte des oppositions (2,5 mio). Le montant total des investissements 2008 s'élève à 13,3 mio.

NOUVEAU PARCAGE ACCEPTÉ

Le Législatif bullois a accepté (par 43 oui et une abstention) le règlement relatif au stationnement des véhicules sur la voie publique. Pour le centre-ville, il permettra d'augmenter le taux de rotation des places de la Grand-Rue et des Alpes, de l'avenue de la Gare et du passage de l'Union, où le stationnement payant sera limité à une heure (une heure et demie actuellement). Ce sera deux heures pour les places du Marché, St-Pierre et de la Gare, ainsi que dans les rues de la Sionge, de Vevey et Nicolas-Glasson. Un système de vignettes et d'abonnements sera mis en place pour les habitants et employés. Ces modifications n'entreront pas en vigueur avant la fin des travaux, soit au début 2010.

MOBUL À L'UNANIMITÉ

Après Riaz, Morlon et Vuadens et un jour avant Le Pâquier, le Conseil général a accepté, à l'unanimité, les modifications des statuts de l'Association de communes Mobul (*lire ci-dessus*).

NOUVELLE PRÉSIDENTE

Elue par 38 voix sur 44, la démocrate-chrétienne Marie-France Roth Pasquier succède à Gilles Coquoz (ps) à la présidence du Conseil général. La socialiste Carole Fritschi (34 voix) accède à la vice-présidence. Au passage, Philippe Defferard a souhaité que le Mouvement Ouverture (cinq sièges) intègre le tournus pour la présidence du Législatif.

REFUS DE TRANSMISSION

Par 25 non, 10 oui et 9 abstentions, les conseillers ont refusé de transmettre à l'Exécutif une proposition de Jacques Morand (prd). Il souhaitait que la commune acquit des parcelles de terrains à bâtir pour «faire face à des propositions d'établissement de grands contribuables». Au passage, Denis Grangier (pdc) a fustigé un «manque de fair-play», estimant que Jacques Morand avait «piqué» cette idée, émise au sein de la commission d'aménagement. **Eric Bulliard**